



Document à rendre complété et signé au secrétariat de Mairie

**Annexe 1 au règlement intérieur (délibération DEL.2026-008)
pour les locations des salles du château de Carillon.**

Locataires : Associations communales

Rappel:

La gratuité des salles est accordée :

- pour les manifestations des écoles publique et privée de la commune,
- pour les manifestations portées par la municipalité,
- pour le banquet des Aînés de la commune,
- pour la fête annuelle des classes
- pour le comité des fêtes

L'Amicale des sapeurs-pompiers de CHARLIEU, la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie) de POUILLY SOUS CHARLIEU, l'Avenir Musical de POUILLY SOUS CHARLIEU, l'institut ADAPEI, l'Amicale des sapeurs-pompiers de POUILLY SOUS CHARLIEU et la Paroisse St Nicolas des Bords de Loire bénéficient des mêmes avantages que les associations locales.

Tarifs applicables au 1^{er} mars 2026

Associations de la commune	Tarifs au 1^{er} mars 2026	
	Tarifs	Nettoyage
Salle des boiseries pour réunion	Gratuit	Compris dans la location
Salle culturelle courte durée	40.00 €	Compris dans la location
Salle culturelle 1 journée (semaine du lundi au jeudi)	50.00 €	Compris dans la location
Salle culturelle week-end	80.00 €	Compris dans la location
Salle d'entrée courte durée (sans cuisine) (semaine du lundi au jeudi)	50.00 €	A la charge du locataire
Salle d'entrée avec cuisine 1 jour (semaine du lundi au jeudi)	110.00 €	Compris dans la location
Salle d'entrée avec cuisine week-end	150.00 €	Compris dans la location
Grande salle avec cuisine 1 jour (semaine du lundi au jeudi)	220.00 €	Compris dans la location
Grande salle avec cuisine week-end	280.00 €	Compris dans la location
Forfait vaisselle pour un lot de 50 couverts (maxi 300 pers.)	30.00 €	
Sonorisation et vidéoprojecteur	/	Compris dans la location
Rafraichisseur salle entrée (1)	/	Compris dans la location
Rafraichisseurs grande salle (2) et salle d'entrée (1)	/	Compris dans la location

Veillez noter que pour toute manifestation dans la grande salle ou la salle d'entrée, le nettoyage par une entreprise est imposé. Il sera commandé et payé par la commune, son coût étant compris dans le tarif de location.

Acceptation du règlement :

Je soussigné(e).....

adresse :

association :

qualité au sein de l'association :

date(s) de la location : salle :

déclare accepter le présent règlement et m'engage à le faire respecter.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le

signature